

AS1 Périmètre de captage

Interdictions ou réglementations des activités mentionnées dans la servitude

Eloigné

Beucaire station

Service: ARS

EL2 Plan de surfaces submersibles

Article R425.21 du Code de l'Urbanisme - déclarations pour tout occupation du champ de crue

PSS de la BAÏSE

14/04/1958

Service: DDT32

T7 Protection aéronautique hors dégagement

Autorisation pour hauteur supérieure à 50 m (100 m en agglomération)

Service: DGAC

Mouvements de terrain connus*- Mouvement de terrain de type: Coulée*

Au sud-ouest de Pijoulès.

A l'ouest de Couffet.

Entre Cousin et Bétranot.

*Service:**DDT32***Risques Naturels***- Cartographie Informatrice des Zones Inondables*

rivière la baïse

*Service:**DDT32***Risques sismiques**

Des règles de construction parasismique sont applicables aux différents bâtiments selon leur catégorie

*- Risque sismique Très faible**Service:**DDT32*